

# **Conseil d'Administration du 11 décembre 2015**

## **Orientations Politiques de la CCAS**

**1/ Contexte financier**

**2/ Ecouter les bénéficiaires**

**3/ Contexte politique – la solidarité internationale et nationale**

**4/ Le contenu dans les Activités Sociales**

**5/ Pour une politique globale des organismes sociaux en direction des différents types de jeunesse**

**6/ Pour une évolution de l'offre Vacances adultes et familles.**

**7/ Adapter le patrimoine et sa gestion : se mettre en situation de réunir des fonds**

**8/ Restauration**

**9/ De la prévoyance, de la protection sociale, des assurances et de l'aide à l'accession à la propriété.**

Je ne peux démarrer ces orientations politiques sans commencer par remercier tous les acteurs des Activités Sociales qui font que cet outil innovant et singulier, fonctionne, répond, produit, invente au quotidien des réponses aux besoins des électriciens et gaziers : les bénévoles, les élus de Slvie, les Présidents et élus de CMCAS, les élus nationaux, l'ensemble des professionnels et la Direction générale.

## 1/ Contexte financier

Décider d'orientations pour la CCAS, le 11 décembre 2015, c'est principalement affirmer que nos Activités Sociales ont un avenir. Le secteur de l'énergie est en transformation permanente, le salariat évolue, le Medef et le gouvernement détricotent le code du travail, les syndicats, et donc les salarié(e)s sont invité(e)s à se soumettre, alors même qu'en France, jamais les profits n'ont été aussi hauts.

C'est dans ce contexte que nous devons délibérer pour construire, ensemble, la réponse aux besoins de vacances adultes et jeunes, de restauration, de culture, de loisirs, de santé et d'activités physiques et sportives, et avec une dotation du 1% en baisse de 33 millions d'euros! Disons-le clairement : l'étranglement financier auquel sont soumises la CCAS et les CMCAS nous amène à la cessation de paiement et donc à la fin des Activités Sociales !

Et ce, malgré l'efficacité d'une gouvernance consolidée des dépenses maîtrisées et stabilisées. Ce travail de fond porte ainsi ses fruits en publiant des résultats nets positifs de 2,5 M€ en 2012 et 21,2 M€ en 2013, y compris avec un résultat d'exploitation excédentaire de 6,8 M€ qui aurait été consolidé en 2014 sans la baisse de la dotation du 1 %.

Ces baisses répétées du 1% viennent entraver de manière significative, tous les efforts réalisés par l'ensemble des acteurs – élus et professionnels. Elles s'ajoutent, une nouvelle fois, à la volonté poursuivie par les employeurs de remettre en cause les moyens alloués aux Activités Sociales.

Cette baisse de la dotation 2016 dépasse toutes les prévisions et nous plonge, dans une incertitude intenable. Notre organisme doit absorber, après le choc de moins 26 M€ d'une année sur l'autre, une autre chute de 33M€. Sans compter le définitif de 2015 qui pourrait atteindre le même niveau de baisse.

Le contexte du Conseil d'administration de ce jour, dans sa pluralité, est d'afficher que le syndicalisme peut et doit se rassembler car il y a urgence.

**Urgence** pour que les moyens des Activités Sociales soient pérennisés, visibles, améliorés en toute transparence. Nous ne pouvons accepter les refus des détachements pour les voyages, les baisses du salaire social, les contraintes de visas d'embauche décidés par les employeurs alors même que des salarié(e)s sous contrat à durée déterminée font les Activités Sociales au quotidien.

**Ces orientations sont dans un contexte de lutte et les réalisations seront liées au rapport de forces. Gérer en luttant et lutter en gérant est aujourd'hui d'une brûlante actualité.**

J'ai toute confiance en nos collègues, Electriciens et Gaziers, pour et avec leurs Fédérations syndicales, poser en débat et répondre aux questions essentielles concernant l'avenir de leurs Activités Sociales et de Santé :

- Des Activités Sociales avec quel financement?
- Des Activités Sociales pour qui ?
- Des Activités Sociales avec quelle organisation?
- Avec quels moyens humains et matériels (les moyens dits bénévoles) ?

## **2/ Ecouter les bénéficiaires**

Cet été, 48950 collègues se sont invités dans le débat avec la vaste consultation décidée par le Conseil d'administration de la CCAS et la Session du Comité de Coordination des CMCAS.

48950 réponses est un chiffre sans précédent dans l'histoire des Activités Sociales, preuve incontestable de l'intérêt et de l'attachement que peuvent porter les agents et les retraités à leurs Activités Sociales, preuve aussi de notre écoute à leurs propositions et on construit avec eux.

Voilà où est la force des Activités Sociales, c'est d'abord, et avant tout, nos bénéficiaires !

### **Vers plus de décentralisation pour une efficacité d'action :**

Il ressort de la consultation que les bénéficiaires reconnaissent et partagent la mission sociale des organismes, quelles que soient les catégories, qu'ils adhèrent aux valeurs et aux principes défendus par les organismes. Toutefois, certains publics se sentent non prioritaires voire exclus de l'accès aux offres : jeunes, personnes vivants seules, familles monoparentales, couples sans enfant.

Une logique de prise en compte des besoins spécifiques, voire individuels s'exprime ; la diversité des bénéficiaires retraités avec 4 générations, les nouveaux embauchés, le salariat des différentes entreprises de la branche.

C'est cela qui nous invite à nous engager, élus et personnels dans la construction de l'offre, avec les électriciens et gaziers, afin de rester une œuvre sociale singulière tout en élargissant notre action et notre audience auprès des bénéficiaires qui les utilisent moins ou pas du tout.

Nous appuyant sur nos valeurs historiques, vous l'avez compris, nos Activités Sociales doivent répondre aux nouveaux besoins des salariés et retraités du secteur de l'énergie tant dans l'amplification et la diversification des offres construites « PAR et POUR » les bénéficiaires, « et avec » des partenaires associatifs de l'Action Sanitaire et Social, de l'Education Populaire, du Tourisme social, ainsi que les acteurs de solidarité.

Notre bilan est solide. En quelques années à peine, sans l'aide de quiconque et dans un contexte de crise profonde, nous avons réussi à dépasser nombre de freins et redonner un véritable élan aux Activités Sociales. L'ambition est de poursuivre leur transformation en les rapprochant encore plus des électriciens et gaziers.

Le travail, la vie sociale, se déroule au quotidien, au plus près des Slvies et des CMCAS. En juin dernier, nous avons décidé de travailler à la décentralisation, comme objectif et moyen. Il est temps de passer à l'acte et de mettre en place un groupe de travail pluraliste, composé d'élus de CMCAS, et animé par Nicolas CANO, pour toujours plus de démocratie sociale.

Aller vers plus de décentralisation, dans les choix politiques et les décisions à prendre localement, dans une cohérence nationale définie par l'article 25 du statut, est notre volonté.

D'autant plus que nous constatons que l'intervention des bénéficiaires, des bénévoles, des agents s'est accrue. Ils veulent dire leur mot et ils le font ; notre modèle, basé sur les Slvies, les multiples rencontres bénéficiaires, est particulièrement fait pour permettre ces échanges et cette construction collective.

### **3/ Contexte politique – la solidarité internationale et nationale**

Lors du dernier Conseil d'administration, je vous faisais part de l'actualité, du pouvoir néfaste de la finance sur les pays et leur peuple, en prenant l'exemple flagrant de la Grèce.

J'indiquais également la montée inquiétante de la haine et du racisme qui, comme l'histoire nous l'a malheureusement démontrée, s'associent bien souvent, à l'installation de crises financières systémiques et durables. L'actualité nous l'a tous rappelé, dimanche dernier.

Aussi, nous assistons à l'arrivée de milliers de migrants, fuyant leur pays sur des embarcations de fortune en mettant en péril leur vie, dans l'espoir d'une existence meilleure. Ces femmes et ces hommes qui recherchent naturellement un monde meilleur sont les premières victimes de l'injustice, de l'économie, du rejet et des guerres.

C'est en lien avec les valeurs de solidarité, de justice et de dignité que nos organismes sociaux, le Conseil d'administration de la CCAS, unanime, ont répondu à l'appel de la France en mettant instantanément des centres de tourisme à disposition afin d'accueillir des réfugiés. Ceci n'est pas notre vocation première et personne ici ne se substitue à ce qui relève de la responsabilité de l'Etat, de l'Europe.

Cette action est menée en réponse aux conséquences de décisions politiques et nous ne devons pas oublier de combattre ce qui en est la ou les causes.

### Des Energéticiens ouverts sur le monde

A partir de nos valeurs fondatrices et notamment de la solidarité, l'action internationale de la CCAS doit continuer à favoriser le rapprochement et la compréhension mutuelle entre les peuples. Il s'agit bien d'une évidence en termes d'humanité.

Nous devons faire évoluer nos pratiques concernant l'aide au développement, les voyages solidaires, les aides d'urgence et les enfants du monde en nous appuyant sur les travaux pluralistes en cours.

Nous devons également construire un nouveau projet de vacances internationales avec nos partenaires du tourisme social et développer la solidarité dans les domaines sociaux et culturels, couvert, par les Activités Sociales et ce avec les électriciens et gaziers, leurs associations et celles dans lesquelles ils sont engagés.

La fraternité et le partage sont les seules façons de faire progresser la société et plus globalement le monde.

#### **4/ Le contenu dans les Activités Sociales :**

La démocratie culturelle, la démocratie sociale sont des piliers fondateurs de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. La culture est une composante de l'Education Populaire. La terrible actualité récente nous a démontré que des terroristes cherchent à diviser, à mettre en opposition, à exacerber les replis communautaristes et le rejet de l'autre. Le populisme xénophobe surfe sur la vague d'inquiétude, de peur, du réflexe sécuritaire comme le démontrent les résultats du 1er tour des élections régionales. Il est aujourd'hui nécessaire plus que jamais de se mobiliser pour la défense des politiques culturelles qui avec l'éducation, sont un des enjeux majeur de la citoyenneté. Nous réaffirmons encore plus aujourd'hui, le droit à la culture pour tous et au plaisir pour chacun.

Novatrice, sans cesse en mouvement, notre action culturelle est un élément de compréhension du réel pour agir, maîtriser et prendre du plaisir. Affaire de toutes et tous, elle se nourrit des différences, tisse des solidarités, rend acteur, c'est une porte grande ouverte sur le monde.

Sous les plaies de l'insécurité sociale de la précarité, de l'isolement, s'affirme une société où se dissolvent repères et identités. La volonté d'effacer définitivement la « culture de service public », au profit des « cultures d'entreprise » axées sur les résultats financiers et l'individualisation est réelle. S'opère ainsi un insidieux remodelage de la cohésion sociale qui vise à casser tous repères autour desquels le « vivre-ensemble » s'est construit (Activités Sociales, Statut, solidarité intergénérationnelle, garanties d'emplois, etc)

Notre action culturelle doit s'exercer pour et par les salariés, à la fois sur les lieux de travail, sur les lieux de résidence et au sein des Activités Sociales, afin qu'elle s'inscrive dans le quotidien de chaque individu. Elle est intimement liée aux valeurs de justice sociale, de solidarité et vise l'émancipation de l'être humain. La culture aide en fait à affronter les difficultés de la vie et non pas à les nier, elle permet aussi d'apprécier le beau, le différent, elle permet l'ouverture sur soi et sur les autres.

Le bénéficiaire doit être au cœur de notre politique culturelle, tant sur la démarche que sur son élaboration, les instances élues de proximité doivent pouvoir s'appuyer sur une expertise et une aide à la médiation en territoire. Cette proximité est une des pierres angulaires de nos Activités Sociales pour tous et partout.

## **5/ Pour une politique globale des organismes sociaux en direction des différents types de jeunesse**

Si la CCAS, en interne et à l'externe, est reconnue en tant qu'organisatrice de colos, si les CMCAS sont identifiées comme proposant des activités de loisirs de qualité pour les jeunes (arbre de Noël, mercredi récréatif...), ensemble, nous devons accentuer nos points forts en prenant en compte les contextes dans lesquels évoluent nos jeunes. Aujourd'hui, la jeunesse, les jeunes adultes, les jeunes salariés ressentent particulièrement les fortes évolutions des modes de vie qui traversent la société et font évoluer rapidement les pratiques de consommation, les comportements sociaux et les usages de travail, quand ils ne sont pas eux-mêmes les acteurs de ces changements profonds. Les jeunes, au sens large, expriment une forte demande d'ouverture sur le monde, pour des échanges fluides, réactifs avec des populations.

Aujourd'hui, ils évoluent et impriment le rythme de la société dans laquelle ils vivent. Aussi, il est temps pour nous de réinterroger le projet éducatif avec les jeunes, leurs parents, les équipes d'encadrement afin qu'ils soient reconnus comme les acteurs de leurs Activités Sociales, sous l'impulsion conjointe de la CCAS et des CMCAS.

Sans rien lâcher sur le terrain qualificatif des vacances et des loisirs pour lesquels la CCAS et les CMCAS sont investis depuis des années-

Il nous faut bien au contraire, construire avec la jeunesse, leurs Activités Sociales et donc élargir notre approche ; et faire émerger des problématiques sociales pour les jeunes, leurs parents et les jeunes salariés. En effet, la continuité d'éducation n'est pas seulement une question de loisirs mais doit se comprendre dans tous les temps sociaux de la jeunesse, vie à la maison, accès à la santé, à l'emploi, à la mobilité, au logement. Bref, l'accessibilité à des droits fondamentaux redevient une question clé.

Les organismes sociaux, avec d'autres, ont donc un grand rôle à jouer pour défendre et promouvoir le choix d'un accès le plus large, des diverses populations aux activités de loisirs, périscolaires, de vacances, avec l'ambition de favoriser le bien « vivre-ensemble » et la mixité sociale. Cela implique, encore plus, une large diversification des offres, des propositions privilégiées à

tous les publics, une forte coopération avec de multiples partenaires associatifs pour couvrir tous les champs du possible.

La construction d'une charte d'engagement éducatif doit être garante de la mise en œuvre de coopérations fondées sur des valeurs et des objectifs partagés avec les équipes d'encadrement et les partenaires associatifs (formation socio-éducative, tarif socialisé, insertion des jeunes en situation de handicap, développer le « vivre-ensemble » et le « faire-ensemble »...).

Plus spécifiquement, nous devons travailler la valorisation des Activités Sociales auprès des jeunes salariés apprentis et nouveaux embauchés. Pour ce faire, il faut promouvoir les Activités Sociales au travers d'une offre découverte en direction de ces publics dans les entreprises, les incitant à partir sur un premier séjour dans lequel, le contenu et l'accueil permettront une appropriation de l'ensemble des Activités Sociales. Il paraît essentiel que les Commissions vacances adultes et jeunes approfondissent cette question.

## **6/ Pour une évolution de l'offre Vacances adultes et familles.**

La consultation nous a montré l'attachement des électriciens et gaziers aux vacances proposées par leurs Activités Sociales. C'est un champ de notre action qui doit également évoluer pour mieux correspondre à ceux qui le souhaitent et aux évolutions de la société.

Notre priorité reste de permettre aux électriciens et gaziers d'accéder à l'offre vacances, avec ou sans intervention du 1%, et de prendre en compte les nouveaux besoins des agents et leur famille en matière de départ en vacances.

Pour y parvenir, nous devons **augmenter l'offre**, avec de nouvelles possibilités de départ : gîtes en accès libre ou maisons familiales sans restauration.

Mais nous devons surtout poursuivre notre action au sein de l'association Parcours, et développer l'offre partenaire à tarifs négociés, notamment en basse saison.

Nombreux ont été ceux nous interpellant sur le manque de lisibilité et de souplesse de l'accès aux séjours. Pour répondre en partie à cette préoccupation, nous proposons la mise en place **d'un deuxième tour de rôle pour l'été**, et le recentrage de l'offre à tour de rôle sur les deux hautes saisons que sont février pour l'hiver et juillet/août pour l'été. Nous allons également procéder à la



refonte de notre portail vacances du site ccas.fr pour clarifier et simplifier l'accès à nos offres.

Enfin, nous devons **renforcer le contenu** des séjours, une identité propre aux Activités Sociales. Nous voulons porter une attention forte à la part culturelle des séjours dont l'objectif sera d'amener les vacanciers à plus de satisfaction, en leur offrant un espace vacances qui conjugue repos, détente, plaisir et découvertes culturelles. Pour cela, nous devons réétudier le parcours et la formation des encadrants, mais aussi revisiter les séjours spécifiques, comme les passions, les bleus....

**Je tiens à lancer officiellement pour les Act'Ethiques 2016, un groupe projet sur 1936/1946.** Nous devons faire de ces dates anniversaires des « 80 ans des congés payés » et « 70 ans du statut des IEG », un moment de rassemblement sur l'élan qui a permis la construction et l'ancrage des Activités Sociales dans une démarche de modernité nous permettant de nous projeter sur les Activités Sociales de demain.

## **7/ Adapter le patrimoine et sa gestion**

Pour satisfaire cette exigence, nous devons ancrer nos propositions dans la proximité. Il s'agit, d'abord et avant tout, de répondre aux demandes diversifiées du plus grand nombre d'agents, notamment dans la période la plus prisée, du 14 juillet au 15 août. Notre patrimoine en propre, qu'il convient d'entretenir et de rénover ne suffit pas à lui seul à relever ce défi. De longue date, les partenariats avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs de solidarité, nous permettent d'y parvenir. Or, compte tenu de l'implantation de nos centres et de ceux des partenaires, compte tenu du rôle joué par les acteurs du tourisme sur la maille régionale, compte tenu enfin des formes d'initiatives et d'engagements sociaux qui se développent localement, c'est bien dans le cadre des régions ou de certains bassins d'activités que les coopérations doivent se nouer.

C'est encore avec la proximité que la CCAS et les CMCAS pourront accélérer les partenariats mutuellement avantageux, permettant à la fois d'élargir l'offre, d'en augmenter l'accessibilité, de créer des synergies.

Il apparaît donc pertinent de décentraliser la gestion du patrimoine au niveau local. Cette gestion positionnerait la gestion immobilière des organismes

comme outil au service de l'offre, élaborée dans les territoires, mais aussi comme une opportunité de développer toutes les coopérations sur place : avec les associations, les CE et équivalents, les collectivités locales, qui jouent un grand rôle en matière de vacances et de loisirs. Ces dernières (communes, intercommunalités, départements, régions, métropoles) ambitionnent de répondre aux besoins sociaux de leurs populations. La coopération maîtrisée par la CCAS et les CMCAS positionnerait le patrimoine des organismes comme un bien social au service de tous et non réservé à certaines catégories de salariés. Cela renforcerait notre position comme organisme reconnu de l'économie locale, du secteur social et solidaire, et placerait la CCAS avec son réseau comme un acteur incontournable du développement économique et de l'emploi des territoires auprès des collectivités. Cette meilleure reconnaissance auprès des institutions locales permettra aux Activités Sociales, et plus globalement au Tourisme social et à l'Education populaire, de solliciter le bénéfice des aides publiques (notamment celles à la pierre, indispensable pour la pérennisation de notre patrimoine).

Je vous propose, dans cet exercice, de poursuivre cette démarche de concertation locale, en lançant une ou plusieurs expérimentations sur la décentralisation de la gestion du patrimoine.

## **8/ Restauration Méridienne**

La restauration méridienne est un enjeu, pour plusieurs raisons essentielles.

- elle répond à un besoin de qualité de vie au travail et de relations sociales nécessaires dans les entreprises.
- Elle reste bien souvent un des lieux de proximité et d'accès aux Activités Sociales.
- Il y a bien une corrélation avérée entre l'alimentation et la santé des électriciens et gaziers

Mais nous sommes confrontés à de profonds bouleversements qui affectent les entreprises de l'énergie ainsi que les modifications des habitudes de consommation des électriciens et gaziers.

Aujourd'hui, les Activités Sociales, au travers du 1%, financent la restauration méridienne à hauteur de 27M d'€ par an, en lieu et place des employeurs.

Il est impératif que le financement de la restauration méridienne soit assuré par les employeurs et ce, sous le contrôle des CMCAS, afin de désengager le 1%.

Désengager le 1% ne signifie pas la fin de l'exploitation de restaurants par la CCAS !

En ce qui concerne la restauration de loisirs, des expérimentations ont eu lieu lors de la saison dernière. La CCAS propose de continuer et d'étendre ce processus en 2016.

## **9/ La prévoyance, la protection sociale, des assurances et de l'aide à l'accession à la propriété.**

La Prévoyance par le contrat IDCP est en régression depuis la mise en place de la prévoyance obligatoire de branche en 2009. L'année 2016 sera l'occasion de revisiter la couverture d'IDCP afin de renforcer la complémentarité avec la prévoyance de branche et de la rendre plus attractive en direction des nouveaux embauchés.

La sensibilisation, par des supports de communication adaptés, le contact physique, la prise en compte de la situation sociale et familiale, déclenchent souvent l'adhésion. C'est donc en proximité que ce travail doit être conduit.

Ce constat est également vérifié pour l'ensemble des propositions d'assurances et en particulier la dépendance.

La grille de prestations devra faire l'objet de toute notre attention afin de s'adapter au mieux aux besoins de la population des retraités en matière de santé.

Conformément au mandat du Conseil d'administration sur la question des prêts immobiliers, il est proposé de mettre en place une plateforme de courtage au service de l'ensemble des ouvriers, afin de les aider à obtenir des prêts immobiliers aux meilleures conditions, en complément de l'offre assurance emprunteur Mutlog.

Ce nouveau dispositif se mettra en place, par mandat de la CCAS à notre courtier, dès le premier semestre 2016.

Il y a encore beaucoup à faire sur la question des personnes en situation de handicap. Rénovation des centres, accès aux Activités Sociales. Ce travail doit être poursuivi avec les CMCAS.

Ces orientations méritent donc un budget à la hauteur des ambitions ce qui est loin d'être le cas.

Sans préjuger des luttes que nous devons mener et de ce que nous pourrions obtenir, le contexte immédiat nous impose de nous mettre dans la situation la plus défavorable, à savoir, la construction des budgets avec 293M€, avec de plus, et une incertitude sur le définitif 2015 qui ne sera connu qu'en avril 2016. Cette dotation fait suite à la décision du Comité de Coordination des CMCAS de modifier la répartition du 1% revenant aux CMCAS et à la CCAS, soit 68% CCAS et 32% CMCAS. C'est le choix de la pérennité des CMCAS, de la proximité qui a été fait.

Comme vous le savez, ce sont donc 40 millions d'euros, qu'il nous faut atteindre, en diminutions de charges et en augmentation de recettes, pour assurer que la CCAS ne sera pas en rupture de trésorerie en 2016 et qu'elle pourra poursuivre ses missions. L'incertitude sur la dotation définitive 2015 nous place en situation périlleuse. Pour rappel en 2014 ce sont 26 millions d'euros qui ont été retirés des comptes de la CCAS par EDF sa et ENGIE.

Nous pourrions décider de ne pas supporter cette situation, créée par le patronat de la branche des IEG et les tutelles, et donc ne pas voter de budget pour 2016. Dans la situation dans laquelle nous sommes, soit nous acceptons de gérer, et de prendre de difficiles décisions pour passer le cap que nous imposent les 293M€ tout en luttant pour que cette situation n'arrive plus, soit nous considérons que nous ne sommes plus en capacité de gérer et nous rendons « les clés ».

Disons-le sans détour, la CCAS cesserait alors toute activité, avec impossibilité d'émettre un seul paiement dès le 1er janvier 2016.

Malgré cet étranglement financier intolérable, il est impératif que nous prenions, collectivement conscience des enjeux immédiats et de l'urgence de la situation. Urgence car la trésorerie de la CCAS demeure très tendue.

Nous pouvons imaginer les conséquences d'une rupture de trésorerie : mise sous tutelle des organismes, désignation d'un administrateur judiciaire ou reprise en main de la gestion par les employeurs ou les pouvoirs publics.

Lutter en gérant, gérer en luttant, veut dire que tout en n'acceptant pas la situation tout en poursuivant la mobilisation nous allons être au cœur d'un débat où les tentations vont être grandes de se tromper d'adversaire. Car c'est bien la situation qui nous est faite par le fonds du 1% et par les employeurs qui vont nous entraîner à des décisions lourdes. Ce qui est visé par le patronat, c'est la fin des Activités Sociales de branche, ensemble nous devons relever le défi de les pérenniser, de les améliorer, de fédérer, pour que par le rapport de forces, nous gagnons un avenir durable.

Ce qui nous mobilise :

- L'effectivité du droit aux vacances de qualité pour tous,
- Les droits des jeunes : l'actualisation du projet éducatif,
- Les enjeux actuels avec les partenaires, avec l'association Parcours, avec le groupement des employeurs de l'économie sociale et solidaire,
- La restauration méridienne

Valoriser notre histoire, ce que nous réalisons quotidiennement-: mise en place de la Charte du tourisme social, valorisation de l'association parcours qui fédère toutes les entreprises et les associations du Tourisme social. Dans cette association se partage la question des emplois des saisonniers, des formations, des contenus, des subventions qui vont être recherchées auprès des collectivités locales...

Travailler dans un collectif qui nous dépasse et où la CCAS est reconnue, est encore plus nécessaire dans la période où l'éducation populaire, le syndicalisme, les associations vont être soumises à des contraintes politiques dans un projet de société où le vivre ensemble est attaqué de façon frontale.

L'enjeu n'est donc pas que financier ! L'isolement et le repli sur soi est l'inverse des Activités Sociales !

Notre volonté et notre responsabilité :

- le rassemblement dans l'action des bénéficiaires, des salarié(e)s, des partenaires,
- une responsabilité de gestionnaire.

Dans ce contexte nous proposons d'agir sur 7 leviers :

1. Réduire les frais de siège à Montreuil et ceux des territoires.
2. Ajustement de la maintenance et du développement du système informatique.
3. Travail sur la masse salariale, redéploiement des hors TH.
4. Poursuivre les économies du 1% sur la restauration méridienne et de loisir tant sur les achats que sur les dépenses et les recettes.
5. Optimisation du patrimoine, développement des offres partenaires.
6. Agir sur les tarifs vacances adultes en masse de 10%.
7. Ajustement de notre action culturelle.

Il va falloir une grande solidarité entre nous, notamment vis à vis des territoires pour construire ces actions. Un acte important pour le conseil d'administration de porter les décisions, car nous sommes obligés d'exprimer la réalité aux bénéficiaires et aux salarié(e)s. Rien ne se fera sans eux !